

LM CRÉATIONS - MAQUILLAGE PERMANENT CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

FORMATION - MASTER CLASSES - CONFÉRENCES - ÉVÉNEMENTS

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

Toutes inscriptions aux prestations de la société LM CREATIONS ACADEMY tel que les formations, conventions, conférences et/ou masterclass engagent de la part du responsable de l'inscription et du signataire une adhésion pleine et absolue concernant ces conditions générales applicables à juste titre, et qui de ce fait, prévaudront sur les autres conditions et documents à l'exception de celles prévues par la loi et de celles expressément acceptées entre LM CRÉATIONS ACADEMY, et le responsable de l'inscription.

Le fait que LM CRÉATIONS ACADEMY n'ait pas utilisé l'une des conditions à un moment donné ne saurait être interprété comme une renonciation à l'utilisation ultérieure des conditions générales de vente. De même, si à tout moment l'une des dispositions énoncées dans le présent document est jugée incompatible ou invalide en vertu des lois applicables, ces dispositions seront considérées comme nulles et seront retirées du présent document. Toutes les autres dispositions ne seront pas touchées par les lois et le reste du document sera toujours considéré comme valide.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE VENTE :

Le responsable légal peut procéder à l'inscription :

- soit en retournant le formulaire d'inscription à jour remis en format papier en main propre ou par adresse postale à l'adresse visée dans l'article 12, en précisant le choix de la formation en précisant l'intitulé, la durée, les dates, le tarif ; la lecture et l'acceptation des conditions générales de vente, étape indispensable pour pouvoir techniquement valider l'inscription ; la validation du contrat ou de la convention ; le respect des conditions de paiement ;
- soit en retournant le formulaire d'inscription à jour remis ou téléchargé par e-mail l'adresse mail : lm.creations.pro@gmail.com, accompagné des documents spécifiés. A réception du dossier complet, sous réserve des places disponibles, LM CRÉATIONS ACADEMY adresse une confirmation d'inscription ainsi qu'un contrat ou une convention en deux exemplaires.

Le processus d'inscription par mail, en main propre, ou l'envoi du formulaire d'inscription par la poste vaut commande ferme et définitive engageant le responsable de l'inscription. Dans tous les cas, le responsable de l'inscription doit retourner sans délai un exemplaire original du contrat ou de la convention dûment signé pour que la réservation de sa place soit assurée, sous réserve des disponibilités.

Toute modification concernant cette charte est possible sous réserve de l'accord des contractants.

ARTICLE 3 - PRIX – PAIEMENT

4.1- Le prix de chaque prestation est indiqué sur le formulaire d'inscription à jour et il est exprimé en euros et TTC. Le prix est forfaitaire et correspond au coût de la formation, de la convention, de la conférence ou de la masterclass.

Le prix ne prend pas en compte les frais autres que celui de la formation, ainsi les frais de déplacement, hébergement, restauration etc reste sous la responsabilité du participant.

4.2 - Le montant de l'acompte est de 30% du tarif total de la formation. Le règlement de ce premier paiement est obligatoire pour valider l'inscription à la session pour la date choisie. Et la totalité du restant dû doit être réglée au plus tard le premier jour de la formation.

4.3- Le mode de paiement de la formation peut se faire par carte bleue ou par virement sur le compte suivant FR76 1009 6180 6900 0369 7830 264 ou, faute de paiement du solde à l'échéance dans le cas visé à l'article 4.5, par encaissement du chèque de garantie.

4.4 - En cas de non-règlement aux échéances par un participant ou le responsable de l'inscription, LM CRÉATIONS ACADEMY se réserve la possibilité de suspendre le suivi de sa prestation, l'intégralité du prix restant dû.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement de pénalités de retard au taux d'intérêt légal en vigueur majoré de 10 points de pourcentage outre une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Ces pénalités sont exigibles de plein droit.

ARTICLE 4 – DÉROULEMENT PRESTATIONS

Le calendrier, la durée ainsi que le lieu d'exécution des formations, conventions, conférences ou masterclass objet de l'inscription sont précisés sur les réseaux sociaux ainsi que sur les documents de communication de LM CRÉATIONS ACADEMY et le contrat ou la convention visé(e) à l'article 2.

ARTICLE 5 – ANNULATION

5.1. Il est bien sûr possible d'annuler une inscription à une formation, mais, seulement à condition d'envoyer avec accusé de réception une lettre recommandée et reçue par LM CRÉATIONS. Le délai ne devra pas dépasser 21 jours avant le début de la formation. Ainsi une annulation qui s'opérerait entre 21 jours et 15 jours avant le premier jour de la formation, sera facturée 30 % du montant TTC de la formation.

5.2- Si le processus d'annulation ci-dessus n'est pas mis en place alors,

Tout manquement aux prestations de la société LM CRÉATIONS ACADEMY tel que les formations, conventions, conférences ou masterclass que ce soit pour un retard, ou une participation partielle ne serait être accepté, seul un motif impérieux lié à un cas de force majeure dûment reconnue contraignant le participant à une suspension ou un arrêt du suivi de la prestation pourrait être admissible. Dans le cas contraire le participant sera redevable envers LM CRÉATIONS ACADEMY de l'intégralité de la prestation à plein tarif.

5.3- Il est tout à fait possible qu'une prestation soit reportée ou annulée par LM CRÉATIONS ACADEMY. Dans ce cas, si le participant n'est pas favorable au report, il sera remboursé de la totalité de ses frais d'inscription uniquement, sans considérer les autres coûts. En revanche si l'annulation intervient à moins de 8 jours du premier jour de la prestation, LM CRÉATIONS ACADEMY se devra de rembourser les frais de transport du participant qui n'aurait pu en obtenir le remboursement sur production des justificatifs du titre de transport ainsi que de la demande et du refus de remboursement.

PARAPHES

ARTICLE 6 – RÉTRACTATION POSSIBLE

6.1- Concernant les inscriptions des stagiaires aux formations, qui sont déjà souscrites et payées, vu les articles L6353-3 et suivants du code du travail, l'intervenant dispose d'un délai de rétractation sans frais de 10 jours calendaire à compter de la signature de la convention visée à l'article 2. La procédure de rétractation s'établit par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à LM CRÉATIONS ACADEMY à l'adresse visée à l'article 12, reçue avant l'expiration de ce délai.

6.2- Concernant les inscriptions en ligne établie avec un consommateur, à distance, la personne responsable de l'inscription pourrait bénéficier d'un délai de 14 jours calendaire à compter du lendemain de l'inscription, pour procéder à l'annulation sans frais de son inscription. Pour cela le responsable doit bénéficier du statut de personne physique qui n'exerce pas d'activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole. De la même sorte, la rétractation se fait par lettre recommandée avec accusé de réception adressée et reçue par LM CRÉATIONS ACADEMY avant l'expiration de ce délai et du début de la formation. Il suffira de remplir un formulaire type de rétractation téléchargeable sur notre site internet. Le responsable de l'inscription reconnaît clairement que, conformément à l'article L.221-25 du Code de la consommation, le suivi par le participant des prestations fournies par LM CREATIONS constitue une renonciation au droit de rétractation.

ARTICLE 7 – DONNÉES NOMINATIVES

L'inscription et la participation aux services proposés par LM CRÉATIONS ACADEMY impliquent aux participants de donner leur consentement concernant la collecte par LM CREATIONS des données personnelles qu'ils utilisent aux seuls besoins de la gestion de l'inscription, du déroulement de la prestation, et de la communication

de toute information en lien avec la prestation. Ainsi les données personnelles qui ont été mobilisées seront utilisées seulement dans le cadre interne de LM CRÉATIONS. En faisant une demande écrite à LM CRÉATIONS ACADEMY, il est possible pour les inscrits et les participants d'accéder, de modifier, de corriger et de s'opposer aux informations qui les concernent.

ARTICLE 8 - DROIT À L'IMAGE

En s'inscrivant et en participant aux prestations organisées par LM CRÉATIONS, le participant est informé qu'il pourra être photographié au cours de la formation, de la convention, de la conférence ou de la masterclass, et il consent à ce que son image puisse être utilisée sur des supports d'information relatif à l'activité de LM CRÉATIONS ACADEMY.

ARTICLE 9 – DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – CONFIDENTIALITÉ

9.1- LM CRÉATIONS ACADEMY est l'unique propriétaire des droits de propriété intellectuelle de toutes les formations, conférences, conventions et master classes qu'elle propose. Ainsi le contenu de la formation est protégé de toutes autres utilisations, sa transmission aux participants ne justifient d'aucun droit quant à sa diffusion, dans ce cadre la responsabilité du participant pourrait être engagée.

9.2 - Tout participant sera averti par un responsable, quant au respect des présentes conditions. Ainsi tout manquement engagerait la responsabilité du responsable de l'inscription et celle du participant. Les participants sont également tenus de se conformer au règlement intérieur de l'établissement où la formation est exercée. De ce fait LM CRÉATIONS ACADEMY se réserve le droit, sans indemnité, d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement de la prestation ou manquerait gravement au règlement intérieur applicable.

ARTICLE 10 – RESPONSABILITÉ

LM CRÉATIONS ACADEMY ne sera pas responsable des dommages subis par le participant du fait de ses responsabilités et des dommages causés par les biens personnels, et le participant en assumera la responsabilité. Dans tous les cas, toute compensation demandée par le responsable d'inscription ou le participant ne pourra excéder le montant de la prestation.

L'obligation souscrite par le formateur dans le cadre des sessions est une obligation de moyens et non une obligation de résultat.

ARTICLE 11 – ELECTION DE DOMICILE

Pour la prestation pour laquelle l'inscription est effectuée, tous les envois de correspondance visés aux présentes conditions générales de vente devront être transmis à la société LM CRÉATIONS ACADEMY à l'adresse suivante :

- SAS LM CREATIONS ACADEMY : Centre commercial casino, RN 568, la Carrairade, 13740, Le Rove. Entrée C, 1er étage.

Les présentes conditions générales de vente ainsi que les ventes effectuées par l'intermédiaire de LM CRÉATIONS ACADEMY sont soumises au droit interne français.

Toute contestation ou litige devra donner lieu à une recherche de solution amiable. A défaut, les litiges avec un responsable de l'inscription professionnel

SIGNATURE - MENTION MANUSCRITE OBLIGATOIRE

« BIEN LU, BIEN COMPRIS ET APPROUVÉ.
BON POUR ACCORD »

FAIT LE : (DATE)

NOM ET PRÉNOM

.....
.....
.....

...../...../.....

.....

A : (LIEU)

SIGNATURE

VILLE

CODE POSTAL